



Experts Comptables &
Commissaires aux Comptes
Associés

Daniel BORJA
Catherine PIGEON
Kelly CHABRE
Bertrand MIE

ASSOCIATION GAP BAYARD

CHAUVET

05000 GAP

SIRET 335 088 910 00013 - APE 5520Z

Etats financiers au 31 décembre 2019

Guillaume SYLVAIN

Kelly CHABRE

Siège social LYON (F-69007) : 304 B rue Garibaldi
Cabinet SOUCIEU-EN-JARREST (F-69150) : 11 Place de la Flette
Cabinet LA FARE EN CHAMPSAUR (F-05500) : 15 route de Gap
Cabinet GAP (F-05000) : 16 avenue Jean Jaurès - Rond Point de l'Europe
Cabinet SAINT JEAN SAINT NICOLAS (F-05260) : Quartier le Diamant - Pont du Fossé

Tél. +33 (0)4 37 48 48 70

Tél. +33 (0)4 92 49 05 88



SOMMAIRE

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Attestation	Page	3
COMPTES ANNUELS		4
Bilan Actif	Page	5
Bilan Passif	Page	6
Présentation graphique du bilan	Page	7
Ratios indicateurs	Page	8
Soldes Intermédiaires de Gestion	Page	9
Présentation graphique des SIG	Page	10
Présentation graphique des charges et produits	Page	11
Ratios de gestion	Page	12
Compte de résultat (1ère partie)	Page	13
Compte de résultat (2nde partie)	Page	14
Tableau de financement	Page	15
Synthèse sur 3 ans	Page	16
DETAIL DES COMPTES		17
Bilan Actif détaillé	Page	18
Bilan Passif détaillé	Page	20
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	Page	21
ANNEXE COMPTABLE		24
Annexe des comptes annuels	Page	25
ETATS FISCAUX		35
Détermination du Résultat Fiscal	Page	36
Réel Normal	Page	37

ATTESTATION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOCIATION GAP BAYARD

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/03/2015, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	641 445 €
Chiffre d'affaires	1 440 399 €
Résultat net comptable	-18 917 €

Fait à LA FARE EN CHAMPSAUR,
Le 12/05/2020.

Kelly CHABRE,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

BILAN ACTIF

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	12 224		12 224		12 224	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				47		31
Terrains						
Constructions	57 090	56 160	931		1 260	
Installations tech., matériel & outillages	271 586	247 931	23 655		19 910	
Autres immobilisations corporelles	910 296	636 265	274 031		136 272	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	150		150		150	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 251 347	940 356	310 990	48	169 817	34
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				9		12
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	31 124		31 124		38 959	
Marchandises	28 759		28 759		23 174	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 606		1 606			
Créances				16		30
Clients (3)	48 732		48 732		64 619	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)	400		400		3 000	
Créances fiscales et sociales (3)	19 741		19 741		51 264	
Fournisseurs débiteurs	219		219		3 030	
Débiteurs divers (3)	30 812		30 812		29 956	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	144 906		144 906	23	96 120	19
Charges constatées d'avance (3)	24 154		24 154	4	20 523	4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	330 454		330 454	52	330 645	66
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 581 801	940 356	641 445	100	500 462	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		10		13
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	63 962		63 962	
Report à nouveau	30 455	5	1 983	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-18 917	-3	28 472	6
SITUATION NETTE	75 501	12	94 418	19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 501	12	94 418	19
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	65 913		58 738	
TOTAL PROVISIONS	65 913	10	58 738	12
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 070	4	53 052	11
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	220 379	34	57 123	11
Fournisseurs, factures non parvenues				
Dettes fiscales et sociales	252 582	39	237 131	47
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	500 031	78	347 307	69
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	641 445	100	500 462	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

17 007

483 024

27 046

320 261

10 078

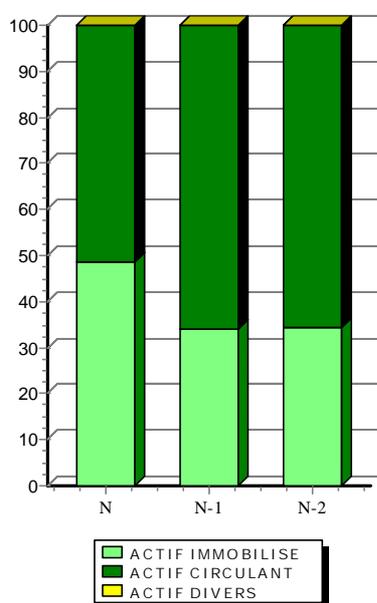
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

ASSOCIATION GAP BAYARD

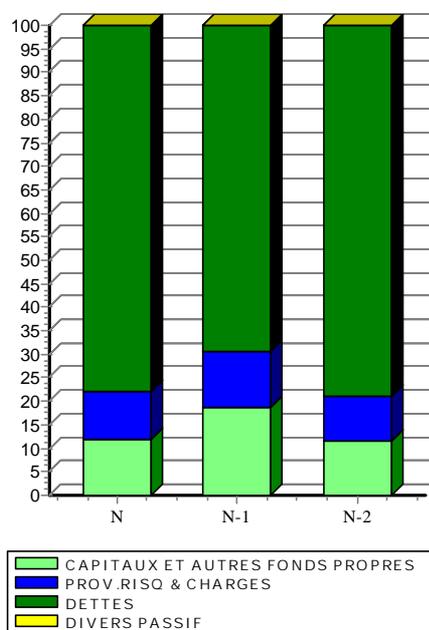
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 N	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 N-1	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 N-2
ACTIF IMMOBILISÉ	310 990	169 817	196 481
ACTIF CIRCULANT	330 454	330 645	372 764
ACTIF DIVERS			
CAPITAUX ET AUTRES FONDS PROPRES	75 501	94 418	65 945
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	65 913	58 738	54 155
DETTES	500 031	347 307	449 145
DIVERS PASSIF			

ACTIF



PASSIF



RATIOS INDICATEURS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Calcul	N	N-1	N-2
Couverture des valeurs immobilisées				
$\frac{\text{Ressources permanentes}}{\text{Actif immobilisé}}$	$\frac{168\,483}{310\,990}$	0.54	1.15	0.93

Ce ratio exprime le financement des immobilisations nettes par les capitaux propres et les emprunts.

Taux d'endettement				
$\frac{\text{Emprunts et dettes assimilées}}{\text{Ressources propres}}$	$\frac{27\,070}{75\,501}$	0.36	0.46	0.95

Ce ratio permet de connaître la capacité d'endettement de votre entreprise.

Autonomie financière				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}}$	$\frac{75\,501}{641\,445}$	0.12	0.19	0.12

Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.

Solvabilité à court terme				
$\frac{\text{Créances + disponibilités + VMP}}{\text{Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an}}$	$\frac{270\,571}{483\,024}$	0.56	0.84	0.82

Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.

Capacité de remboursement				
$\frac{\text{Capacité d'autofinancement}}{\text{Emprunts et dettes assimilées}}$	$\frac{36\,441}{27\,070}$	1.35	1.86	0.88

Ce ratio informe sur les possibilités de remboursement de l'entreprise. Il suppose que la capacité d'autofinancement soit exclusivement affectée au remboursement des emprunts à terme.

Productivité				
$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Effectif moyen}}$	$\frac{858\,905}{18}$	47 716.94	46 413.99	44 827.09

Ce ratio indique la contribution de chaque salarié à la valeur ajoutée.

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 440 399	100.0	1 402 402	100.0	37 997	2.7
Ventes de marchandises	64 396	100.0	51 380	100.0	13 016	25.3
- Coût d'achat des march. vendues	48 546	75.4	35 521	69.1	13 025	36.7
MARGE COMMERCIALE	15 850	24.6	15 859	30.9	-9	-0.1
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	1 376 003	100.0	1 351 022	100.0	24 981	1.8
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 376 003	100.0	1 351 022	100.0	24 981	1.8
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 440 399	100.0	1 402 402	100.0	37 997	2.7
- Matières premières	267 719	19.5	254 178	18.8	13 541	5.3
- Sous-traitance (directe)	5 185	0.4	16 490	1.2	-11 305	-68.6
MARGE DE PRODUCTION	1 103 098	80.2	1 080 353	80.0	22 745	2.1
MARGE BRUTE TOTALE	1 118 948	77.7	1 096 212	78.2	22 736	2.1
- Autres achats	27 383	1.9	24 777	1.8	2 607	10.5
- Charges externes	232 660	16.2	235 984	16.8	-3 324	-1.4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	858 905	59.6	835 452	59.6	23 453	2.8
Subventions d'exploitation	58 875	4.1	126 933	9.1	-68 058	-53.6
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 241	0.9	20 560	1.5	-7 319	-35.6
- Salaires et traitements	695 908	48.3	699 934	49.9	-4 026	-0.6
- Charges sociales	191 534	13.3	188 467	13.4	3 068	1.6
Total	-841 807	-58.4	-782 027	-55.8	-59 781	7.6
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	17 097	1.2	53 425	3.8	-36 327	-68.0
Reprises sur dép., prov., amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation	22 327 4 975 48 183 9 270	1.6 0.3 3.3 0.6	27 677 970 46 867 1 121	2.0 0.1 3.3 0.1	-5 349 4 005 1 316 8 148	-19.3 412.7 2.8 726.8
Total	-30 150	-2.1	-19 342	-1.4	-10 809	55.9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 053	-0.9	34 083	2.4	-47 136	-138.3
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	529 418		-123 719		651 -302	-531.2 -41.9
Total	111		-842	-0.1	953	-113.2
RÉSULTAT COURANT	-12 942	-0.9	33 241	2.4	-46 183	-138.9
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	7 175 -1 200 -5 975	0.5 -0.1 -0.4	4 769 -4 769	0.3 -0.3	2 406 -1 206	50.4 25.3
Total	-18 917	-1.3	28 472	2.0	-47 389	-166.4

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

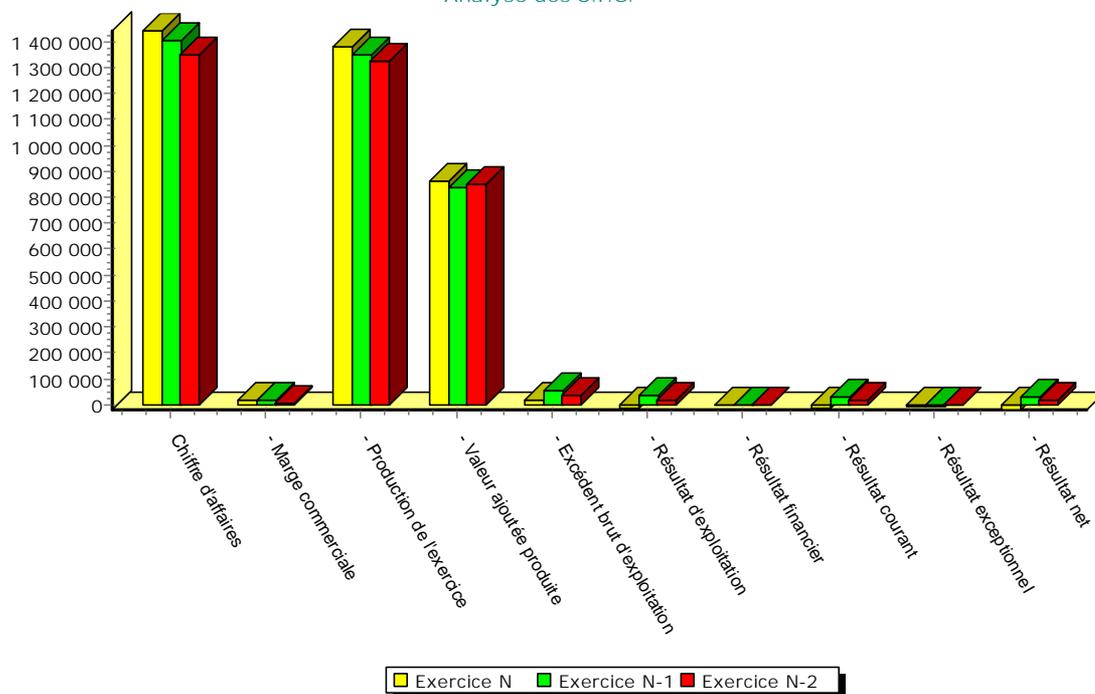
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES SIG

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	N	Du 01/01/18 au 31/12/18	N-1	Du 01/01/17 au 31/12/17	N-2
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 440 399		1 402 402		1 346 085	
MARGE COMMERCIALE	15 850		15 859		6 941	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 376 003		1 351 022		1 326 111	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	858 905		835 452		851 715	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	17 097		53 425		39 227	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 053		34 083		19 147	
RÉSULTAT FINANCIER	111		-842		-141	
RÉSULTAT COURANT	-12 942		33 241		19 006	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-7 175		-4 769		467	
RÉSULTAT NET	-18 917		28 472		19 473	

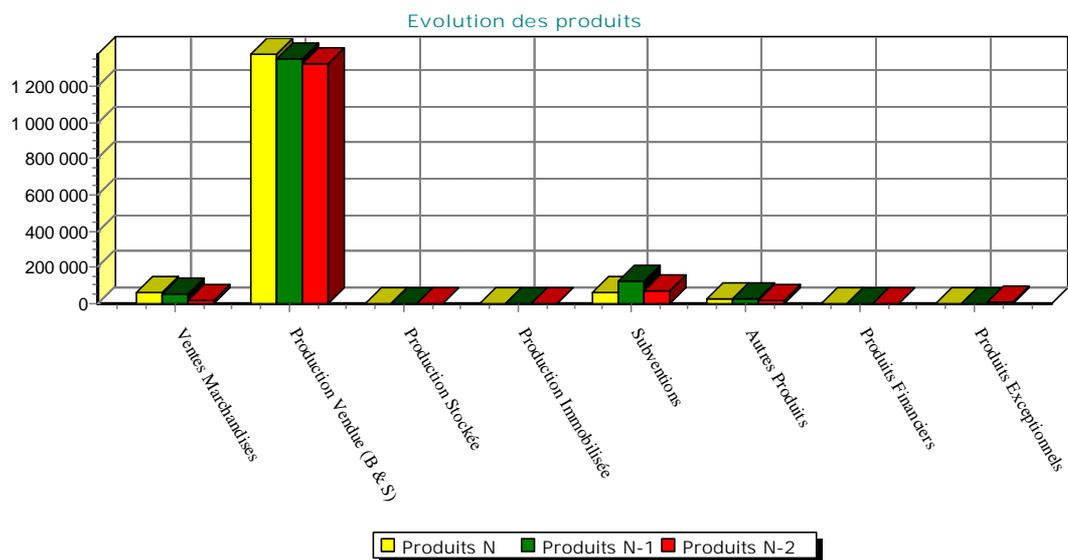
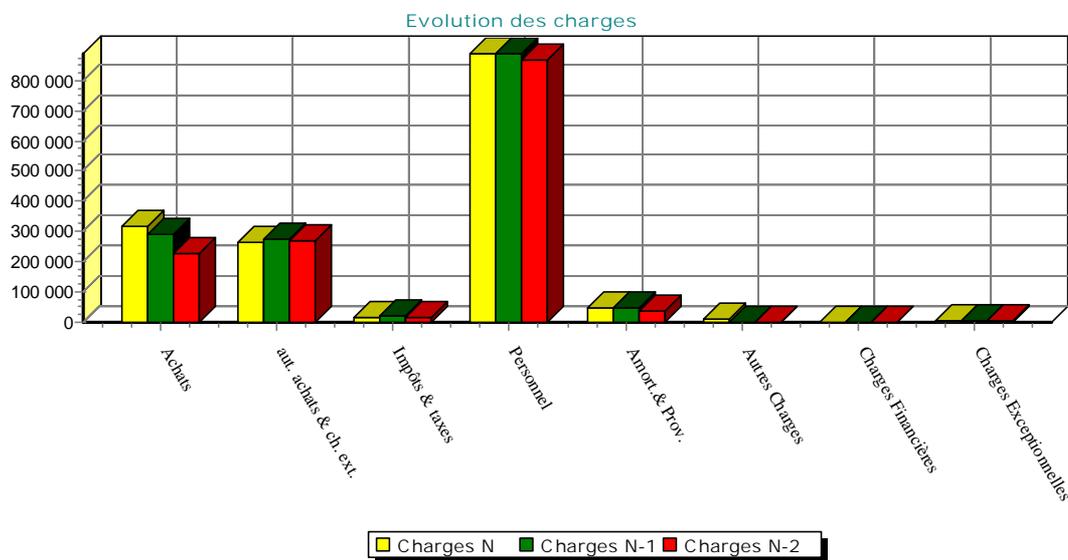
Analyse des S.I.G.



PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES CHARGES ET PRODUITS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



RATIOS DE GESTION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Calcul	N	N-1	N-2
Crédit consenti aux clients <i>(en jours)</i>				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés (*)} \times \text{Nombre jours de l'exercice}}{\text{Ventes TTC}}$	$\frac{17\,787\,311}{1\,665\,708}$	10.68	14.57	14.83

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

() Y compris les effets escomptés non échus.*

Crédit accordé par les fournisseurs <i>(en jours)</i>				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{Nombre jours de l'exercice}}{\text{Achats et autres charges externes TTC}}$	$\frac{80\,438\,266}{656\,883}$	122.45	31.33	80.42

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

Rotation des stocks <i>(en jours)</i>				
$\frac{\text{Stocks fin d'exercice}}{\frac{\text{Achats consommés}}{\text{Nombre jours de l'exercice}}}$	$\frac{59\,883}{866}$	69.11	78.28	62.40

Ce ratio doit aider à définir la politique d'achat. Il exprime un nombre de jour de vente théoriquement réalisables sans réapprovisionnement.

Importance des besoins en fonds de roulement d'exploitation <i>(en jours)</i>				
$\frac{\text{Besoin en fonds de roulement (BFR)}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times \text{Nombre jours de l'exercice}$	$\frac{-287\,413}{1\,440\,399}$	-72.83	-15.55	-46.56

COMPTE DE RÉSULTAT (1ÈRE PARTIE)

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	64 396	4	51 380	4	13 016	25
Production vendue (biens et services)	1 376 003	96	1 351 022	96	24 981	2
Montant net du chiffre d'affaires	1 440 399	100	1 402 402	100	37 997	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	58 875	4	126 933	9	-68 058	-54
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	22 327	2	27 677	2	-5 349	-19
Autres produits	4 975		970		4 005	413
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 526 576	106	1 557 982	111	-31 405	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	54 131	4	50 445	4	3 686	7
Variation de stocks	-5 585		-14 924	-1	9 339	-63
Achats de matières premières et autres approvisionnements	259 884	18	262 637	19	-2 753	-1
Variation de stocks	7 835	1	-8 459	-1	16 294	-193
Autres achats et charges externes	265 229	18	277 250	20	-12 022	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	13 241	1	20 560	1	-7 319	-36
Salaires et traitements	695 908	48	699 934	50	-4 026	-1
Charges sociales	191 534	13	188 467	13	3 068	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	48 183	3	46 867	3	1 316	3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	9 270	1	1 121		8 148	727
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 539 629	107	1 523 898	109	15 731	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 053	-1	34 083	2	-47 136	-138
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (2NDE PARTIE)

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	529		-123		651	-531
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	529		-123		651	-531
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	418		719		-302	-42
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	418		719		-302	-42
RÉSULTAT FINANCIER	111		-842		953	-113
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-12 942	-1	33 241	2	-46 183	-139
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	7 175		4 769		2 406	50
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 175		4 769		2 406	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 175		-4 769		-2 406	50
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-1 200				-1 200	
TOTAL DES PRODUITS	1 527 105	106	1 557 859	111	-30 754	-2
TOTAL DES CHARGES	1 546 022	107	1 529 387	109	16 635	1
Bénéfice ou Perte	-18 917	-1	28 472	2	-47 389	-166

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

TABLEAU DE FINANCEMENT

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Résultat net	-18 917
		+ Dotations aux amorts, dépréciat., prov.	55 358
		+ Val. comptable des éléments d'actif cédés	
		- Produit des cessions d'éléments d'actif - ()
		- Quote-part des subventions d'investis. - ()
Distribution des résultats		AUTOFINANCEMENT	36 441
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations Incorporelles	189 357	Immobilisations Incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Capitaux propres		Capitaux propres	
Capital		Capital	
Subventions d'investissement		Subventions d'investissement	
Dettes financières		Dettes financières	
Emprunts remboursés (capital)	15 887	Emprunts réalisés	
TOTAL DES EMPLOIS	205 244	TOTAL DES RESSOURCES	36 441

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL -168 802

Augmentation de l'actif circulant		Diminution de l'actif circulant	
Stocks et en cours		Stocks et en cours	2 250
Avances et acomptes versés sur commandes	1 606	Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	15 886
Autres créances		Autres créances	36 078
Charges constatées d'avance	3 631	Charges constatées d'avance	
Diminution des dettes		Augmentation des dettes	
Dettes fournisseurs		Dettes fournisseurs	163 256
Autres dettes		Autres dettes	15 434
Avances et acomptes reçus sur commandes		Avances et acomptes reçus sur commandes	
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL DES EMPLOIS	5 237	TOTAL DES RESSOURCES	232 904

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT -227 667

Disponibilités	48 787	Disponibilités	
Valeurs mobilières de placement		Valeurs mobilières de placement	
C. B. C. et découverts	10 078	C. B. C. et découverts	

VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE 58 865

SYNTHÈSE SUR 3 ANS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	1 440 399	1 402 402	1 346 085	37 997	3
Ventes de marchandises	64 396	51 380	19 974	13 016	25
Production de l'exercice	1 376 003	1 351 022	1 326 111	24 981	2
Marge commerciale	15 850	15 859	6 941	-9	
Marge globale	1 118 948	1 096 212	1 109 996	22 736	2
Valeur ajoutée	858 905	835 452	851 715	23 453	3
Excédent brut d'exploitation	17 097	53 425	39 227	-36 327	-68
Amortissements et provisions	48 183	46 867	36 534	1 316	3
Résultat d'exploitation	-13 053	34 083	19 147	-47 136	-138
Résultat financier	111	-842	-141	953	113
Résultat courant	-12 942	33 241	19 006	-46 183	-139
Résultat exceptionnel	-7 175	-4 769	467	-2 406	-50
Résultat net de l'exercice	-18 917	28 472	19 473	-47 389	-166

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	36 441	80 109	55 340	-43 667	-55
Fonds de roulement net global	-142 531	26 271	-13 576	-168 802	-643
Besoin en fonds de roulement	-287 413	-59 729	-171 712	-227 685	381
Trésorerie	144 882	86 000	158 136	58 882	68

RATIOS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	10.68	14.57	14.83	-3.89	-27
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	122.45	31.33	80.42	91.12	291
Rotation stocks <i>(en jours)</i>	69.11	78.28	62.40	-9.17	-12
Autonomie financière				-0.07	-37
Capacité de remboursement	1	2	1	-0.51	-27
Taux d'endettement			1	-0.10	-22
Rentabilité financière				-0.55	-183
Rentabilité commerciale				-0.03	-150

DETAIL DES COMPTES

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	12 224.49	12 224.49		
20500000 conces.brev.lic.marq	12 224.49	12 224.49		
Immobilisations corporelles				
Constructions	930.54	1 259.94	-329.40	-26.14
21400100 const / sol autrui golf	3 281.98	3 281.98		
21400200 const / sol autrui pistes	1 325.96	1 325.96		
21400900 const / sol autrui general	52 482.49	52 482.49		
28140100 amort constr / sol autrui go	-3 281.98	-3 281.98		
28140200 amort constr / sol autrui pi	-1 325.96	-1 325.96		
28140900 amort constr / sol autrui gen	-51 551.95	-51 222.55	-329.40	-0.64
Installations tech., matériel et outillages indus.	23 654.68	19 910.30	3 744.38	18.81
21540000 materielgeneral	72 996.63	61 163.59	11 833.04	19.35
21540100 materiel de cuisine	54 121.42	54 284.49	-163.07	-0.30
21541000 materiel de ski de location	121 590.05	121 590.05		
21541300 materiel location fat bike	20 185.00	15 180.00	5 005.00	32.97
21543000 materiel de location golf	2 693.03	2 693.03		
28154000 amort mat industriel	-61 147.47	-57 704.54	-3 442.93	-5.97
28154010 amort. materiel de cuisine	-50 907.80	-49 723.50	-1 184.30	-2.38
28154100 amort. du materiel de ski	-121 590.05	-120 350.80	-1 239.25	-1.03
28154300 amort. materiel location golf	-14 286.13	-7 222.02	-7 064.11	-97.81
Autres immobilisations corporelles	274 030.65	136 272.42	137 758.23	101.09
21810100 agencements golf	66 857.75	66 857.75		
21810200 agencements pistes	191 018.50	20 611.02	170 407.48	826.78
21810900 agencements generaux	85 931.60	87 074.80	-1 143.20	-1.31
21820100 materiel de transport golf	409 751.60	409 751.60		
21820900 mat de transport general	53 281.94	53 281.94		
21830100 materiel bureau golf	3 918.98	3 918.98		
21830900 mat de bureau general	15 507.70	15 507.70		
21840100 mobilier golf	12 815.74	12 815.74		
21840200 mobilier pistes	4 316.00	4 316.00		
21840900 mobilier general	66 895.86	67 387.92	-492.06	-0.73
28181100 amort agts golf	-63 188.90	-61 900.03	-1 288.87	-2.08
28181200 amort agts pistes	-21 782.69	-20 611.02	-1 171.67	-5.68
28181900 amort agts general	-55 769.22	-51 074.33	-4 694.89	-9.19
28182100 amort mat transport golf	-367 596.52	-354 154.51	-13 442.01	-3.80
28182900 amort mat transport gal	-32 628.79	-25 428.79	-7 200.00	-28.31
28183100 amort mat bureau golf	-3 918.98	-3 918.98		
28183900 amort mat bureau general	-9 648.91	-7 182.77	-2 466.14	-34.33
28184100 amort mobilier golf	-12 815.74	-12 815.74		
28184200 amort mobilier pistes	-4 316.00	-4 316.00		
28184900 amort mobilier general	-64 599.27	-63 848.86	-750.41	-1.18
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	150.00	150.00		
27500000 depot cautionnements verses	150.00	150.00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	310 990.36	169 817.15	141 173.21	83.13
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis	31 123.75	38 959.00	-7 835.25	-20.11
35521000 stock alimentation	5 202.75	10 362.00	-5 159.25	-49.79
35521200 stock bar	4 871.00	4 192.00	679.00	16.20
35522000 stock combustible	4 290.00	3 690.00	600.00	16.26
35522100 stock copeaux bois	7 920.00	7 700.00	220.00	2.86
35522200 stock produit entretien	1 508.00	13 015.00	-11 507.00	-88.41
35522300 stock produits ent terrain	7 332.00	7 332.00		
Marchandises	28 759.00	23 174.00	5 585.00	24.10
37000000 stocks cartes prima	3 876.00	5 408.00	-1 532.00	-28.33
37100000 stock proshop	24 883.00	17 766.00	7 117.00	40.06

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Avances et acomptes versés sur commandes	1 606.17		1 606.17	
40910000 frs - avces et acomptes	1 606.17		1 606.17	
Créances (3)				
Clients (3)	48 732.36	64 618.78	-15 886.42	-24.58
Personnel et comptes rattachés (3)	400.00	3 000.00	-2 600.00	-86.67
Créances fiscales et sociales (3)	19 741.21	51 264.18	-31 522.97	-61.49
44400000 etat impôts sur les bénéfices	1 200.00	36 472.00	-35 272.00	-96.71
44562000 tva immobilisations		531.49	-531.49	-100.00
44566000 tva deductible abs	13 922.21	10 406.69	3 515.52	33.78
44567000 crédit de tva à reporter	4 619.00	3 854.00	765.00	19.85
Fournisseurs débiteurs	219.00	3 030.17	-2 811.17	-92.77
Débiteurs divers (3)	30 812.32	29 955.97	856.35	2.86
40960000 consignes	2 722.60	3 931.37	-1 208.77	-30.75
40980000 frs - avoirs a recevoir	5 922.00	5 296.85	625.15	11.80
46870000 produits à recevoir	3 551.87	2 584.85	967.02	37.41
47000100 cpte d'attente golf	169.41		169.41	
47000200 compte d'attente pistes	18 446.44	18 142.90	303.54	1.67
Disponibilités	144 906.33	96 119.53	48 786.80	50.76
51201000 caisse epargne	11 401.36		11 401.36	
51202000 caisse epargne livret	76 827.58	76 333.21	494.37	0.65
51204000 societe generale	25 377.31	1 276.61	24 100.70	
51204200 societe generale epargne	20 111.08	10 876.71	9 234.37	84.90
53000000 caisse	11 189.00	7 633.00	3 556.00	46.59
Charges constatées d'avance (3)	24 154.02	20 523.39	3 630.63	17.69
48600000 charges constatées d'avance	24 154.02	20 523.39	3 630.63	17.69
TOTAL ACTIF CIRCULANT	330 454.16	330 645.02	-190.86	-0.06
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	641 444.52	500 462.17	140 982.35	28.17

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Réserves				
Autres réserves	63 962.09	63 962.09		
10683000 réserves de trésorerie	63 962.09	63 962.09		
Report à nouveau	30 455.46	1 983.12	28 472.34	
11000000 report à nouveau (s. crédit)	30 455.46	1 983.12	28 472.34	
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-18 916.93	28 472.34	-47 389.27	-166.44
SITUATION NETTE	75 500.62	94 417.55	-18 916.93	-20.04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 500.62	94 417.55	-18 916.93	-20.04
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour charges	65 913.00	58 738.00	7 175.00	12.22
15310000 prov. pr indem. de dep. retra.	65 913.00	58 738.00	7 175.00	12.22
TOTAL PROVISIONS	65 913.00	58 738.00	7 175.00	12.22
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	27 069.70	53 052.29	-25 982.59	-48.98
16404100 materiel kubota		5 969.64	-5 969.64	-100.00
16404200 emprunt tondeuse green	27 045.75	36 963.30	-9 917.55	-26.83
16880000 intérêts courus	23.95	41.31	-17.36	-42.02
51201000 caisse epargne		10 078.04	-10 078.04	-100.00
Fournisseurs	220 378.81	57 123.25	163 255.56	285.80
Dettes fiscales et sociales	252 582.39	237 131.08	15 451.31	6.52
42100800 chaix christian	109.65	109.65		
42113600 aubert roueche eric		4 576.50	-4 576.50	-100.00
42117200 lidon stephane	3 015.32	2 010.08	1 005.24	50.01
421304 sinacarpin thomas		360.00	-360.00	-100.00
421309 chira emma		36.92	-36.92	-100.00
421344 greco florence		277.45	-277.45	-100.00
42820000 dettes prov / conges a payer	40 912.16	35 581.25	5 330.91	14.98
42830000 provisions heures dues	11 580.11	10 700.36	879.75	8.22
42831000 prov compte epargne temps	71 924.42	65 685.63	6 238.79	9.50
42840000 prov parti des salariés au rst		9 490.78	-9 490.78	-100.00
43100900 urssaf	18 637.14	19 935.02	-1 297.88	-6.51
43701900 caisse prevoyance mutex	2 339.83	1 888.47	451.36	23.90
43730000 caisse ag2r retraite	4 154.73	5 219.68	-1 064.95	-20.40
43732000 caisse adrea mutuelle	23 665.06	13 488.24	10 176.82	75.45
43862000 chges sociales/cp	16 357.60	14 689.45	1 668.15	11.36
43863000 prov ch soc sur heures dues	6 295.35	5 790.21	505.14	8.72
43864000 prov ch soc sur epargne temps	32 482.61	28 851.82	3 630.79	12.58
44210000 pas	953.01	953.01		
44562000 tva immobilisations	4 935.31	4 935.31		
44572000 tva ventes 20,00 %	477.50	477.50		
44572100 tva ventes 10,00 %	2 011.37	2 011.37		
44586000 tva s/fact non parvenues	987.00	858.75	128.25	14.93
44587900 tva brute a regulariser		1 928.00	-1 928.00	-100.00
44710000 ta et fpc a payer		14 020.82	-14 020.82	-100.00
44712000 fpc	9 998.22	9 998.22		
44860000 autres charges à payer	1 746.00	1 632.00	114.00	6.99
TOTAL DETTES	500 030.90	347 306.62	152 724.28	43.97
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	641 444.52	500 462.17	140 982.35	28.17
(1) Dont à plus d'un an	17 006.55	27 045.75		
(1) Dont à moins d'un an	483 024.35	320 261.00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques		10 078.04		

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 440 398.88	100	1 402 401.77	100	37 997.11	2.71
Ventes de marchandises	64 396.09	100.00	51 379.95	100.00	13 016.14	25.33
70700000 boutique golf	64 396.09	100.00	50 341.99	97.98	14 054.10	27.92
70700200 vente all black			1 037.96	2.02	-1 037.96	-100.00
- Coût d'achat des marchandises vendues	48 546.10	75.39	35 521.40	69.13	13 024.70	36.67
60371000 variation de stock proshop	-5 585.00	-8.67	-14 924.00	-29.05	9 339.00	-62.58
60700200 achats classic all black			929.95	1.81	-929.95	-100.00
60700500 achat boutique	57 472.93	89.25	52 115.45	101.43	5 357.48	10.28
60970000 rrr sur achat marchandises	-3 341.83	-5.19	-2 600.00	-5.06	-741.83	28.53
MARGE COMMERCIALE	15 849.99	24.61	15 858.55	30.87	-8.56	-0.05
Production vendue (biens et services)	1 376 002.79	100.00	1 351 021.82	100.00	24 980.97	1.85
70601100 hebergement a tx reduit	327 521.21	23.80	338 359.94	25.04	-10 838.73	-3.20
70602000 restaurant tx normal			22 904.59	1.70	-22 904.59	-100.00
70602100 restaurant a tx reduit	243 793.26	17.72	228 285.00	16.90	15 508.26	6.79
70602200 plats a emporter	14 093.72	1.02	12 927.00	0.96	1 166.72	9.03
70602300 bar avec alcool	64 232.22	4.67	33 544.39	2.48	30 687.83	91.48
70602400 bar sans alcool	41 906.70	3.05	42 294.80	3.13	-388.10	-0.92
70605000 practice	12 425.63	0.90	12 660.02	0.94	-234.39	-1.85
70605010 green fee	237 406.14	17.25	226 895.98	16.79	10 510.16	4.63
70605020 abonnements golf	199 094.58	14.47	228 473.64	16.91	-29 379.06	-12.86
70605100 loc. materiel golf	27 485.01	2.00	10 915.21	0.81	16 569.80	151.80
70605110 adhesion le club golf	6 220.20	0.45			6 220.20	
70605200 location golf	36 189.66	2.63	57 633.70	4.27	-21 444.04	-37.21
70605210 abonnt club partenaire	18 104.16	1.32			18 104.16	
70605300 materiel ski de fond	38 203.75	2.78	60 779.53	4.50	-22 575.78	-37.14
70605310 abonnement casier etc	14 449.78	1.05			14 449.78	
70605400 competition golf	36 777.84	2.67	31 907.10	2.36	4 870.74	15.27
70605600 enseignement	15 568.34	1.13	4 787.56	0.35	10 780.78	225.18
70605610 forfait accueil golf	5 834.26	0.42			5 834.26	
70605800 seminaire	4 550.68	0.33	4 204.35	0.31	346.33	8.24
70606300 cours ski de fond	12 394.98	0.90	13 728.34	1.02	-1 333.36	-9.71
70606400 evenement nordic	641.67	0.05	416.67	0.03	225.00	54.00
70840900 av nature general	19 109.00	1.39	20 304.00	1.50	-1 195.00	-5.89
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 376 002.79	100.00	1 351 021.82	100.00	24 980.97	1.85
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 440 398.88	100.00	1 402 401.77	100.00	37 997.11	2.71
- Matières premières	267 719.29	19.46	254 178.19	18.81	13 541.10	5.33
60200100 support pass			3 900.00	0.29	-3 900.00	-100.00
60200300 cartes le club	9 272.00	0.67	12 901.00	0.95	-3 629.00	-28.13
60200400 support cartes partice visit	951.52	0.07	401.52	0.03	550.00	136.98
60210000 achats mat. consommable	170 559.85	12.40	172 363.08	12.76	-1 803.23	-1.05
60210100 acaht consommable liquide	27 095.74	1.97	26 504.27	1.96	591.47	2.23
60210900 cave	12 103.30	0.88			12 103.30	
60221000 achats de combustibles gal	13 032.96	0.95	11 187.49	0.83	1 845.47	16.50
60221200 achats combustibles piste			6 520.01	0.48	-6 520.01	-100.00
60222000 produits entretien gal	6 849.10	0.50	8 806.35	0.65	-1 957.25	-22.23
60222100 produits entretien golf	20 554.61	1.49	22 779.28	1.69	-2 224.67	-9.77
60321000 variat° stock ac mat conso	5 159.25	0.37	4 638.00	0.34	521.25	11.24
60321020 variat stock bar	-679.00	-0.05	-692.00	-0.05	13.00	-1.88
60322000 variat° stock combustible	-600.00	-0.04	-3 190.00	-0.24	2 590.00	-81.19
60322100 variation stock copeaux bois	-220.00	-0.02	800.00	0.06	-1 020.00	-127.50
60323800 variation stock pdts terrain	-7 332.00	-0.53			-7 332.00	
60323900 var stock prod ent general	11 507.00	0.84	-10 015.00	-0.74	21 522.00	-214.90
60900000 rrr obtenues sur achats	-535.04	-0.04	-2 725.81	-0.20	2 190.77	-80.37
- Sous-traitance (directe)	5 185.47	0.38	16 490.22	1.22	-11 304.75	-68.55
60400100 achats prest serv golf	163.80	0.01	5 149.96	0.38	-4 986.16	-96.82
60400200 ach et prest serv pistes	3 805.00	0.28	6 540.00	0.48	-2 735.00	-41.82
60400900 achats prest serv general	1 216.67	0.09	4 800.26	0.36	-3 583.59	-74.65
MARGE DE PRODUCTION	1 103 098.03	80.17	1 080 353.41	79.97	22 744.62	2.11
MARGE BRUTE TOTALE	1 118 948.02	77.68	1 096 211.96	78.17	22 736.06	2.07

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Autres achats	27 383.16	1.90	24 776.55	1.77	2 606.61	10.52
60610900 electricite generale	18 910.28	1.31	17 750.47	1.27	1 159.81	6.53
60640900 frais bureau general	3 440.88	0.24	3 307.53	0.24	133.35	4.03
60680900 carburant general	5 032.00	0.35	3 718.55	0.27	1 313.45	35.32
- Charges externes	232 660.01	16.15	235 983.61	16.83	-3 323.60	-1.41
61100000 sous-traitance generale	4 199.56	0.29	5 690.21	0.41	-1 490.65	-26.20
61220000 credit-bail mobilier	2 925.72	0.20			2 925.72	
61320900 loyers murs centre	50 605.00	3.51	53 078.20	3.78	-2 473.20	-4.66
61350100 location voitures	16 320.00	1.13	15 092.00	1.08	1 228.00	8.14
61350900 location mat general	4 148.52	0.29	234.99	0.02	3 913.53	
61351900 location copieur locam	1 496.96	0.10	1 800.00	0.13	-303.04	-16.84
61352900 location tpe	672.00	0.05	672.00	0.05		
61352910 location vehicule toyota	3 439.44	0.24	2 866.20	0.20	573.24	20.00
61353900 location telephone	2 698.50	0.19	2 158.80	0.15	539.70	25.00
61354900 location pc grenke			2 090.28	0.15	-2 090.28	-100.00
61355900 loc machine a affranchir			275.03	0.02	-275.03	-100.00
61500100 entretien & reparat° golf	14 510.75	1.01	19 240.66	1.37	-4 729.91	-24.58
61500200 entretien & reparat° pistes	5 192.36	0.36	11 806.20	0.84	-6 613.84	-56.02
61500900 entretien & reparat° gal	28 994.15	2.01	29 782.37	2.12	-788.22	-2.65
61560000 maintenance web senso	1 900.00	0.13	1 900.00	0.14		
61561000 maintenance logiciel prima	4 537.53	0.32	5 080.90	0.36	-543.37	-10.69
61562000 maintenance viewsurf	373.92	0.03	374.00	0.03	-0.08	-0.02
61563000 maintenance four	80.42	0.01			80.42	
61600100 assurances golf	12 556.71	0.87	11 247.20	0.80	1 309.51	11.64
61600900 assurances general	11 930.75	0.83	10 965.28	0.78	965.47	8.80
61640000 ass sur contrat de loc	221.40	0.02	527.86	0.04	-306.46	-58.06
61800100 doc et frais coll golf			55.47		-55.47	-100.00
61800900 doc et frais coll gal	909.90	0.06	534.96	0.04	374.94	70.09
62260900 honoraires general	11 913.54	0.83	10 450.54	0.75	1 463.00	14.00
62300900 pub et rel pub general	3 848.00	0.27	3 435.00	0.24	413.00	12.02
62350000 primes et cadeaux pro am	16 746.85	1.16	17 196.00	1.23	-449.15	-2.61
62351000 cadeaux abones	3 215.50	0.22			3 215.50	
62380000 divers (pourboires, dons ...)	2 000.00	0.14			2 000.00	
62381000 abondement cartes abones	10 348.00	0.72	8 507.00	0.61	1 841.00	21.64
62400000 frais de transport	2 310.34	0.16	1 728.81	0.12	581.53	33.64
62500200 dep mission recept° pistes	199.22	0.01	603.24	0.04	-404.02	-66.98
62500900 dep mission recept° gal	1 736.18	0.12	2 751.11	0.20	-1 014.93	-36.89
62601900 telephone general	4 271.83	0.30	3 819.01	0.27	452.82	11.86
62602900 timbres general	238.76	0.02	363.84	0.03	-125.08	-34.38
62700900 frais bancaires general	3 025.20	0.21	3 078.17	0.22	-52.97	-1.72
62800100 divers cot golf	3 863.00	0.27	4 409.00	0.31	-546.00	-12.38
62800200 divers cot pistes	720.00	0.05	704.20	0.05	15.80	2.24
62800900 divers cot general	510.00	0.04	899.38	0.06	-389.38	-43.29
62810000 frais de formation			2 565.70	0.18	-2 565.70	-100.00
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	858 904.85	59.63	835 451.80	59.57	23 453.05	2.81
Subventions d'exploitation	58 874.96	4.09	126 932.79	9.05	-68 057.83	-53.62
74000100 subvention golf	2 405.00	0.17			2 405.00	
74000200 subvent° d'exploit pistes	38 976.00	2.71	100 036.48	7.13	-61 060.48	-61.04
74000900 aides a l'emploi	17 493.96	1.21	26 896.31	1.92	-9 402.35	-34.96
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 240.75	0.92	20 559.58	1.47	-7 318.83	-35.60
63330900 formation continue gal	9 998.22	0.69	9 867.82	0.70	130.40	1.32
63340900 effort construction gal			2 918.00	0.21	-2 918.00	-100.00
63350900 taxe d'apprentissage gal			4 153.00	0.30	-4 153.00	-100.00
63511000 cotis. s/ valeur ajoutee	897.00	0.06	727.00	0.05	170.00	23.38
63512000 cotis. fonciere des entrep.	1 746.00	0.12	1 632.00	0.12	114.00	6.99
63540900 carte grise			711.76	0.05	-711.76	-100.00
63580000 redevance audio-visuelle	139.00	0.01	550.00	0.04	-411.00	-74.73
63581000 taxe de sejour	460.53	0.03			460.53	
- Salaires et traitements	695 907.51	48.31	699 933.53	49.91	-4 026.02	-0.58
64110000 salaires, appoint.	611 189.46	42.43	591 335.83	42.17	19 853.63	3.36
64111200 indemnites journalieres	7 140.57	0.50	7 977.40	0.57	-836.83	-10.49
64120900 prov congés payés	5 330.91	0.37	5 804.07	0.41	-473.16	-8.15
64121900 provision heures dues	879.75	0.06	-1 042.02	-0.07	1 921.77	-184.43
64122900 prov cpte epargne temps	6 238.79	0.43	12 655.74	0.90	-6 416.95	-50.70
64130000 primes et gratifications	25 270.21	1.75	28 943.25	2.06	-3 673.04	-12.69

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
64140900 <i>avat en nature general</i>	30 940.90	2.15	32 953.30	2.35	-2 012.40	-6.11
64141900 <i>cheques vacances pp</i>	6 534.40	0.45	7 465.00	0.53	-930.60	-12.47
64145000 <i>interessement annuel</i>			9 494.96	0.68	-9 494.96	-100.00
64180000 <i>gratification de stage</i>	2 382.52	0.17	4 346.00	0.31	-1 963.48	-45.18
- Charges sociales	191 534.11	13.30	188 466.59	13.44	3 067.52	1.63
64510000 <i>cotisations à l'urssaf</i>	115 319.80	8.01	132 946.86	9.48	-17 627.06	-13.26
64520000 <i>cotisations caisse prevoyance</i>	5 216.59	0.36	4 104.79	0.29	1 111.80	27.09
64525000 <i>cotisations mutuelle</i>	6 600.75	0.46	6 674.96	0.48	-74.21	-1.11
64530000 <i>cotis. caisses retraites prév.</i>	29 306.45	2.03	42 036.75	3.00	-12 730.30	-30.28
64540000 <i>cotis. assedic</i>	25 989.44	1.80	27 357.26	1.95	-1 367.82	-5.00
64582000 <i>variati° chges soc cp</i>	1 668.15	0.12	2 777.51	0.20	-1 109.36	-39.94
64583000 <i>var ch soc sur heures dues</i>	505.14	0.04	365.33	0.03	139.81	38.27
64584000 <i>var ch soc sur epargne temps</i>	3 630.79	0.25	5 943.84	0.42	-2 313.05	-38.92
64750900 <i>medecine travail gal</i>	3 297.00	0.23	2 731.29	0.19	565.71	20.71
64900000 <i>cice</i>			-36 472.00	-2.60	36 472.00	-100.00
Total	-841 807.41	-58.44	-782 026.91	-55.76	-59 780.50	7.64
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	17 097.44	1.19	53 424.89	3.81	-36 327.45	-68.00
+ Transferts de charges d'exploitation	22 327.45	1.55	27 676.72	1.97	-5 349.27	-19.33
79100000 <i>transf. chgs d'expl ij</i>	7 140.57	0.50	10 429.40	0.74	-3 288.83	-31.53
79101000 <i>transfert de charges assurance</i>	3 551.87	0.25	5 730.82	0.41	-2 178.95	-38.02
79102000 <i>cheques vacances part salarial</i>	1 767.36	0.12			1 767.36	
79103000 <i>transfert de charges formation</i>			1 008.00	0.07	-1 008.00	-100.00
79164000 <i>avantage nature</i>	9 867.65	0.69	10 508.50	0.75	-640.85	-6.10
+ Autres produits d'exploitation	4 974.96	0.35	970.26	0.07	4 004.70	412.75
75800000 <i>pdts divers gestion courante</i>	4 974.96	0.35	970.26	0.07	4 004.70	412.75
- Dotations amortissements et dépréciations	48 183.39	3.35	46 867.40	3.34	1 315.99	2.81
68112000 <i>d. amort. immob. corporelles</i>	48 183.39	3.35	46 867.40	3.34	1 315.99	2.81
- Autres charges d'exploitation	9 269.51	0.64	1 121.15	0.08	8 148.36	726.79
65110000 <i>redev. pr concessions, brevets</i>	1 107.16	0.08	689.53	0.05	417.63	60.57
65800000 <i>charges diverses gestion cour.</i>	8 162.35	0.57	431.62	0.03	7 730.73	
Total	-30 150.49	-2.09	-19 341.57	-1.38	-10 808.92	55.88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 053.05	-0.91	34 083.32	2.43	-47 136.37	-138.30
+ Produits financiers	528.74	0.04	-122.63	-0.01	651.37	-531.17
76802000 <i>interets livret epargne</i>	528.74	0.04	-122.63	-0.01	651.37	-531.17
- Charges financières	417.62	0.03	719.23	0.05	-301.61	-41.94
66116000 <i>interet emprunts</i>	417.62	0.03	719.23	0.05	-301.61	-41.94
Total	111.12	0.01	-841.86	-0.06	952.98	-113.20
RÉSULTAT COURANT	-12 941.93	-0.90	33 241.46	2.37	-46 183.39	-138.93
- Charges exceptionnelles (2)	7 175.00	0.50	4 769.12	0.34	2 405.88	50.45
68710000 <i>d. amort. except. des immob.</i>			186.12	0.01	-186.12	-100.00
68750000 <i>dotation aux provisions pr r&c</i>	7 175.00	0.50	4 583.00	0.33	2 592.00	56.56
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-1 200.00	-0.08			-1 200.00	
69900000 <i>reduction impots</i>	-1 200.00	-0.08			-1 200.00	
Total	-5 975.00	-0.41	-4 769.12	-0.34	-1 205.88	25.29
RÉSULTAT EXERCICE	-18 916.93	-1.31	28 472.34	2.03	-47 389.27	-166.44

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE COMPTABLE

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 641 444.52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -18 916.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le .

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 25 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de location	3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la prov. pour indemnités de départ à la retraite

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 224			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre	57 090			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		254 911		18 761	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	174 544		170 596	
		Matériel de transport	463 034			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	103 946			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			1 053 526		189 357	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		150			
TOTAL			150			
TOTAL GENERAL			1 065 900		189 357	
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 224	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			57 090	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		2 086		271 586	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers	1 331		343 809	
		Matériel de transport			463 034	
		Mat. bureau, inform., mobilier	492		103 454	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			3 909		1 238 973	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				150	
TOTAL					150	
TOTAL GENERAL			3 909		1 251 347	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions		55 830	329		56 160
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		235 001	15 017	2 086	247 931
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		133 585	8 487	1 331	140 741
Matériel de transport		379 583	20 642		400 225
Mat. bureau et informatiq., mob.		92 082	3 709	492	95 299
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	896 082	48 183	3 909	940 356
	TOTAL GENERAL	896 082	48 183	3 909	940 356

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	150		150
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	48 732	48 732	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 200	1 200	
	Etat & autres coll. publiques	18 541	18 541	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	31 031	31 031		
Charges constatées d'avance	24 154	24 154		
TOTAUX		124 209	124 059	150
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	24 154
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	24 154

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 474
Disponibilités	
TOTAL	9 474

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	27 070	10 063	17 007	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	220 379	220 379		
Personnel & comptes rattachés	127 542	127 542		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	103 932	103 932		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés	8 411	8 411		
12 697	12 697			
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	500 031	483 024	17 007	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	15 887
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	181 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

181 322

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2019, le CICE s'élève à 0 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ETATS FISCAUX

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Au 31/12/2019

		Détail	Montant (a)	Montant (b)	
RÉSULTAT COMPTABLE			BÉNÉFICE	DÉFICIT	
				18 917	
RÉINTÉGRATIONS					
Provisions pour risques et charges non déductibles	Dot.	7 175			
DAP pour ind. départ retraite	7 175				
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)		2 000			
TOTAL DES RÉINTÉGRATIONS		9 175	9 175		
DÉDUCTIONS					
TOTAL DES DÉDUCTIONS				18 917	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION				9 742	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		174 600			
Déficits reportables		174 600			
Déficit de l'exercice		9 742			
Total des déficits restant à reporter		184 342			
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE	DÉFICIT	
BÉNÉFICE (a) / DÉFICIT (b)				9 742	
CRÉANCES D'IMPÔTS					
		constatées	Imputées	A reporter	Montant
Créances reportables et non restituables					1 200
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat N	1 200		1 200		
Créances reportables et restituables					1 200
<i>Crédit d'impôt compétitivité emploi N-3</i>	<i>34 304</i>	<i>34 304</i>			
<i>Crédit d'impôt compétitivité emploi N-2</i>	<i>38 366</i>	<i>38 366</i>			
<i>Crédit d'impôt compétitivité emploi N-1</i>	<i>36 472</i>	<i>36 472</i>			
Montant de l'impôt après imputation					0
ACOMPTE VERSÉS					
					Montant
	1 er acompte	15/03/19			
	2 ieme acompte	15/06/19			
	3 ieme acompte	15/09/19			
	4 ieme acompte	15/12/19			
IS : Acomptes versés IS					

N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION GAP BAYARD CHAUVET					
05000 GAP					
SIRET 3 3 5 0 8 8 9 1 0 0 0 0 1 3			Mél : contact@gap-bayard.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées Centre d'oxygénation Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	9 742
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A* Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*
 Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A* Autres dispositifs
 Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies*
 Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse	0
	N°	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECTVous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : ARAGOR - HAUTES ALPES Les Barraques 05500 LA FARE-EN-CHAMPSAUR

Nom et adresse du conseil :

Tél : 0492490588 Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné : Date : 12/05/20 Lieu : GAP

Qualité et nom du signataire : Directeur M. GIRARD Michel

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Signature

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>CHAUVET 05000 GAP</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>33508891000013</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 224
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	57 090
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	271 586
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	910 296
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	150	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 251 347
ACTIF CIRCULANT STOCKS* CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	31 124
	Marchandises	BT	BU	28 759
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 606
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	48 732
	Autres créances (3)	BZ	CA	51 173
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	144 906	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	24 154	
TOTAL (III)		CJ	CK	330 454
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 581 801
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG	63 962	
	Report à nouveau		DH	30 455	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-18 917	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	75 501	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	65 913	
	TOTAL (III)		DR	65 913	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	27 070	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	220 379	
	Dettes fiscales et sociales		DY	252 582	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EA		
	TOTAL (IV)		EB		
TOTAL (V)		EC	500 031		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	641 445		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	483 024	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD							Néant <input type="checkbox"/> *			
							Exercice N			
							France		Exportations et livraisons intra-communautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	64 396	FB		FC	64 396		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG	1 376 003	FH		FI	1 376 003		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 440 399	FK		FL	1 440 399		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	58 875		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	22 327		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	4 975		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 526 576	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	54 131		
	Variation de stock (marchandises) *						FT	-5 585		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	259 884		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	7 835		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	265 229		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	13 241		
	Salaires et traitements *						FY	695 908		
	Charges sociales (10)						FZ	191 534		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	48 183		
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9 270		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 539 629	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-13 053		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	529		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)							GP	529		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	418		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)							GU	418		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	111		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-12 942		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	7 175	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	7 175	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-7 175		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-1 200		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 527 105		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 546 022		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-18 917		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 926
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	2 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9)	Dont transfert de charges		A1	22 327
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 107	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	Obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DOTATION PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		7 175			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise										ASSOCIATION GAP BAYARD										Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																		
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				3						
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD	12 224				KE					KF									
CORP ORELLES	Terrains												KG					KH					KI									
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9								KJ					KK					KL								
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1								KM	57 090				KN					KO								
	Installations gales, agenct*, aménagt des constructions		[Dont Composants		M2								KP					KQ					KR									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3								KS	254 911				KT					KU	18 761								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV	174 544				KW					KX	170 596							
		Matériel de transport *												KY	463 034				KZ					LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	103 946				LC					LD								
		Emballages récupérables et divers *												LE					LF					LG								
	Immobilisations corporelles en cours												LH					LI					LJ									
	Avances et acomptes												LK					LL					LM									
	TOTAL III												LN	1 053 526				LO					LP	189 357								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G					8M					8T								
Autres participations												8U					8V					8W										
Autres titres immobilisés												1P					1R					1S										
Prêts et autres immobilisations financières												1T	150				1U					1V										
TOTAL IV												LQ	150				LR					LS										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 065 900				ØH					ØJ	189 357									
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence														
										par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice														
										1				2				3				4										
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				IO					LV					LW	12 224				IX				
CORP ORELLES	Terrains												IP					LX					LY					LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ										MA					MB					MC								
		Sur sol d'autrui		IR										MD					ME	57 090				MF								
	Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS										MG					MH					MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT										MJ	2 086				MK	271 586				ML									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers		IU										MM	1 331				MN	343 809				MO								
		Matériel de transport		IV										MP					MQ	463 034				MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW										MS	492				MT	103 454				MU								
		Emballages récupérables et divers *		IX										MV					MW					MX								
	Immobilisations corporelles en cours												MY					MZ					NA					NB				
Avances et acomptes												NC					ND					NE					NF					
TOTAL III												IY					NG	3 909				NH	1 238 973				NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ					ØU					M7					ØW				
	Autres participations												IØ					ØX					ØY					ØZ				
	Autres titres immobilisés												I1					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières												I2					2E					2F	150				2G				
	TOTAL IV												I3					NJ					NK	150				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4					ØK	3 909				ØL	1 251 347				ØM					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>								Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR	55 830	PS	329	PT		PU	56 160					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	235 001	QA	15 017	QB	2 086	QC	247 931					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	133 585	QE	8 487	QF	1 331	QG	140 741					
	Matériel de transport		QH	379 583	QI	20 642	QJ		QK	400 225					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	92 082	QM	3 709	QN	492	QO	95 299						
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	896 082	QV	48 183	QW	3 909	QX	940 356					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	896 082	ØP	48 183	ØQ	3 909	ØR	940 356					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
DOTATIONS REPRISES															
Immobiliations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R4		R5		R6		
	Sur sol d' autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. divers		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO		
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						NY						NZ		
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	58 738	4Y	7 175	4Z		5A	65 913
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	58 738	TV	7 175	TW		TX	65 913	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	58 738	UB	7 175	UC		UD	65 913	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
			UG		UH				
			UJ	7 175	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	150	UV		UW	150			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	48 732		48 732					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	400		400					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 200		1 200				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 541		18 541				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	31 031		31 031						
Charges constatées d'avance		VS	24 154		24 154						
TOTAUX		VT	124 209	VU	124 059	VV	150				
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	27 070		10 063		17 007			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	220 379		220 379						
Personnel et comptes rattachés		8C	127 542		127 542						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	103 932		103 932						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 411		8 411					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 697		12 697					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	500 031	VZ	483 024		17 007				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 887	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	7 175	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 7 175	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %							I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {			- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ 2 000	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
						TOTAL I			
						WR 9 175			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	YG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		Créance dérogée par le report en arrière de déficit					ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
						TOTAL II			
						XH 18 917			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO 9 742				

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	174 600	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	174 600	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)	YJ	9 742	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	184 342	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	40 912	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
DAP pour ind. départ retraite	8X	7 175	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	7 175
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 983	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	30 455			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	28 472			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
	TOTAL I	ØF	30 455			ZF				ZG	30 455	ZH	30 455
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7	10 741)	YQ	9 752				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	9 385				
	- Locations, charges locatives et de copropriété		dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8)	XQ	79 380				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 914				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES)	ST	164 550				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	265 229				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	897				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS)	9Z	12 344				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	13 241				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	225 309				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	77 640				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB	611 189				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre agréé *		XP							- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0		ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I. Immobilisations*	1	Lave linge 8kg Andreyt G	497	497				
	2	andreyt Seche linge 723	569	569				
	3	Seche linge - facture n°3	441	441				
	4	SECHE LIGNE FRONT	417	417				
	5	REFRIGERATEUR/AN	163	163				
	6	Pompe à fuel/ANDRET	188	188				
	7	Chauffage SOVELOR/R	1 143	1 143				
	8	Exterminateur d'insecte/	148	148				
	9	Réfrigérateur /BUT	192	192				
	10	Réfrigérateur/BUT 0637	153	153				
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme ⑩		Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦		⑧		⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⁵	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁶	Solde des moins-values à reporter col. ⁷ = ² + ³ + ⁴ - ⁵ - ⁶ ⁷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

 Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

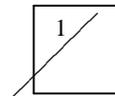
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/01/2019.....		et clos le :31/12/2019.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	18
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 440 399
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 440 399
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	4 975
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	58 875
Variation positive des stocks		OD	14 416
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	78 266
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	346 584
Variation négative des stocks		OQ	16 666
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	150 354
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	4 149
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	9 270
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	527 022
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	991 643
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	991 643
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 440 399
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	/ / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

3 3 5 0 8 8 9 1 0 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION GAP BAYARD

ADRESSE (voie)

CHAUVET

CODE POSTAL

05000

VILLE

GAP

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



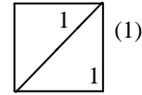
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2020



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET : 33508891000013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION GAP BAYARD

ADRESSE (voie) CHAUVET

CODE POSTAL 05000 VILLE GAP

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)		2 000
TOTAL		2 000

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION GAP BAYARD
Numéro de siret 33508891000013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
Avoir à recevoir RFA 2019	5 922
Total des produits à recevoir	5 922

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt pret tondeuse+rouleuse - 08/22	24
PROV CP 2019 DETTES PROV / CONGES A PAYER	40 912
PROV CHGES/CP 2019 CHGES SOCIALES/CP	16 358
PROV CFE 2019 CFE A PAYER	1 746
Total des charges à payer	59 040

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatés d'avance LUBRIFIANTS YORK			2 103		
Charges constatés d'avance CCA PRIMA CAISSE			1 476		
Charges constatés d'avance CCA PRIMA ACCESS			498		
Charges constatés d'avance CCA FLOTTE ALLIANZ			6 497		
Charges constatés d'avance CCA HOTEL ALLIANZ			10 459		
Charges constatés d'avance CCA MATERIEL LOCAL			1 021		
Charges constatés d'avance CCA RC ALLIANZ			677		
Charges constatés d'avance CCA AIR LIQUIDE			1 080		
Charges constatés d'avance CCA VIEWSURF			342		
Total des charges constatées d'avance			24 154		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION GAP BAYARD
Numéro de siret 33508891000013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 ou année ¹**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	GAP BAYARD		N° SIREN	335088910	
Chiffre d'affaires de l'exercice	1	1 440 399	Plafond de déductibilité (10 000 € ou ligne 1 x 5 %) ²	2	10 000

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes ³	3	2 000	
<ul style="list-style-type: none"> Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴ 	3b		
<ul style="list-style-type: none"> Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2) 	4	2 000	
<ul style="list-style-type: none"> Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2) 	5		
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	2 000	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	8 000	

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 10 000 €, alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2019. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 10 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁵ 1	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁶ 2	Excédents imputés ⁷ 3		Excédents restant à imputer ⁸ (colonne 1 - colonne 3) 4
N-5		A	10		
N-4		B (A -10)	11		
N-3		C (B -11)	12		
N-2		D (C -12)	13		
N-1		E (D -13)	14		
			15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPÔT

Réduction d'impôt de l'exercice ⁹ [ligne 4 + ligne 15] x 60 %	16	1 200
--	----	-------

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 25 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ¹⁰

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
TOTAL		

VI - UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIETES)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	17	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (<i>Report du montant porté ligne 16</i>)	18	1 200
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (<i>montant case 17 - montant case 18 si case 17 > case 18</i>)	19	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (<i>montant case 18 - montant case 17 si case 18 > case 17</i>)	20	1 200

⁵ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁶ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁷ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁸ Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

⁹ Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

¹⁰ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.

VII – SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO

(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ¹¹	21	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	22	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 21 - ligne 22)	23	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹² 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹³ (colonne 1 - colonne 2) 3	
N-1				
N-6				
N-5				
N-4				
N-3				
N-2				
Total colonne 1 ¹⁴		TOTAL	24	
(montant ligne 16 + montant ligne 24) ¹⁵			25	

¹¹ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹² Reporter le montant indiqué ligne 22, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹³ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹⁴ Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 21.

¹⁵ Ce montant sera à reporter à la ligne 21 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 ou Année : 2019	
Dénomination de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD	Néant <input type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise	PME au sens communautaire (Cocher la case) <input type="checkbox"/>
3 3 5 0 8 8 9 1 0	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination et adresse	
SIREN	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ²	
	1 200
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9% ³) + (ligne 2 x 9% ³) x 10/90 + ligne 3)	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail.	
2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
3	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	

¹ Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

² Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe.

³ A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9%.

Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

NOUVEAUTES

- A partir du 1er janvier 2019, le CICE a un taux unique de 9 % (article 244 quater C du CGI) et s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte.

- Pour la réduction d'impôt mécénat prévue à l'article 238 bis du CGI, les entreprises ayant effectué plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt doivent déclarer des informations relatives aux dons et versements effectués (article 149 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019) sur le tableau III en annexe à cette déclaration.

- Le crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage est supprimé à compter du 1er janvier 2019 (article 27 de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel)

RAPPELS

Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique ([article 1649 quater B quater du CGI](#) modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :

- case "Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi";
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 quater B du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 quater W du CGI)

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.